

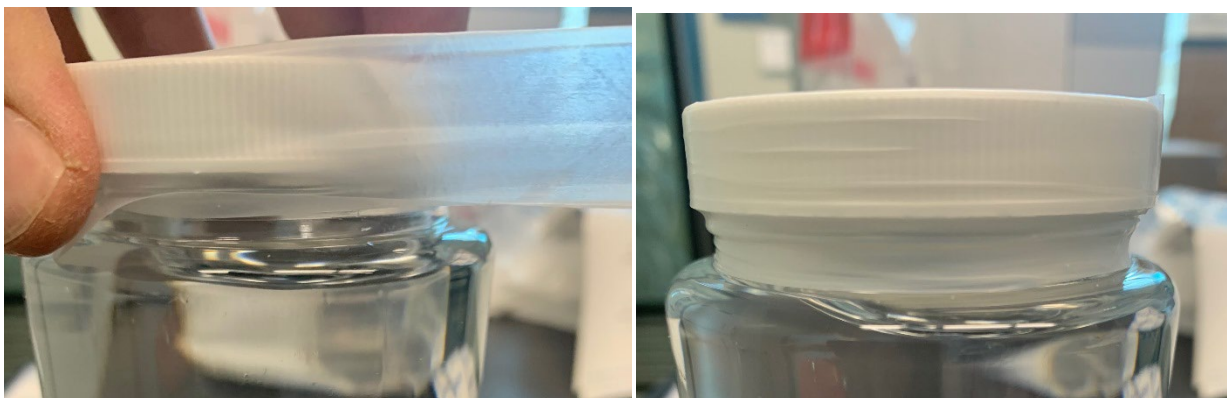


## Emballage des échantillons d'eaux usées pour l'expédition

Ce document fournit des conseils pour l'emballage des échantillons d'eaux usées en vue de leur expédition. L'expédition d'eaux usées au Canada n'est pas réglementée par la Loi sur le transport des marchandises dangereuses (TMD). Bien que les eaux usées ne soient pas réglementées, de bonnes pratiques d'expédition doivent être utilisées pour prévenir et atténuer les déversements. Ces pratiques d'expédition s'inspirent des règlements régissant le transport des marchandises dangereuses UN3373 de la catégorie B. On peut éviter les fuites d'échantillons en scellant le couvercle avec un ruban d'étanchéité ou un film scelleur et en maintenant le flacon à échantillons en position verticale grâce à des emballages de rembourrage ou des blocs réfrigérants et à des flèches de direction « vers le haut » sur l'emballage extérieur. L'utilisation de sacs primaires et secondaires refermables ainsi que d'un absorbant adapté au volume transporté sont de bonnes mesures pour contenir et atténuer un déversement. Les blocs réfrigérants sont la méthode préférée de contrôle de la température. L'utilisation de glace humide est déconseillée, mais si nécessaire, elle doit être emballée dans un double sac scellé.

### Instructions d'emballage

1. Remplissez l'étiquette vierge sur le flacon avant l'échantillonnage, en y indiquant la date, l'heure, le site d'échantillonnage et tout commentaire supplémentaire si nécessaire.
2. Ne remplissez pas complètement le flacon à échantillons. Le flacon doit être rempli juste en dessous du rebord. Serrez fermement le couvercle à la main.
3. Scellez le flacon en étirant et en enroulant une bande de Parafilm le long du couvercle et du corps du flacon. Le film doit être enroulé dans le même sens que celui utilisé pour serrer le couvercle. Vérifiez que l'autocollant brisé indiquant la stérilité n'obstrue pas le scellant avant de l'emballer.



*Figure 1 Étirer et appliquer le Parafilm Figure 2 Flacon scellé par le Parafilm*



4. Placez les flacons maintenant scellés dans le premier sac refermable entre les bandes absorbantes. Repliez le haut du sac et évacuez autant d'air que possible avant de fermer le sac.



*Figure 3 et 4 Exemples d'un et de deux flacons dans un premier sac refermable avec une bande absorbante*

5. Placez le sac scellé avec les flacons dans le deuxième sac refermable. Si vous expédiez un seul flacon, placez un morceau de film à bulles à l'intérieur du deuxième sac, à côté du flacon emballé. Le rouleau de film à bulles aidera à maintenir l'échantillon en position verticale pendant l'expédition.

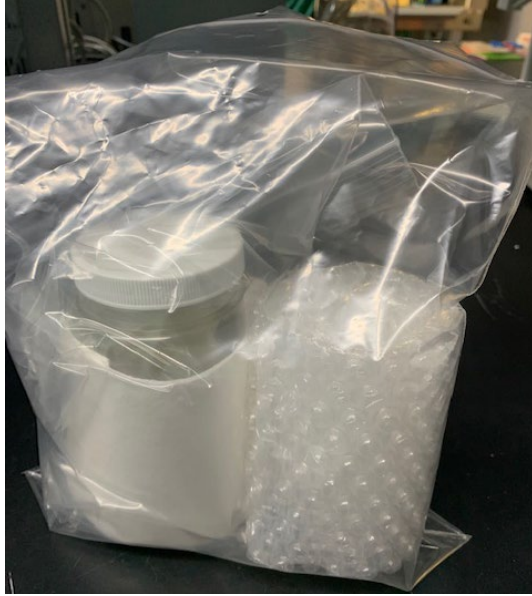


Figure 5 Flacon individuel doublement ensaché et rouleau de film à bulles



Figure 6 Deux flacons doublement ensachés

- Placez les échantillons doublement ensachés en position verticale avec le couvercle vers le haut.

**Figure 6** - Si deux blocs réfrigérants ont été fournis, un bloc peut être placé de chaque côté du flacon.

**Figure 7** - Si trois ou quatre blocs réfrigérants ont été fournis, les blocs peuvent être placés sur trois côtés du flacon, et le quatrième est placé sur le dessus des flacons (**Figure 8**).

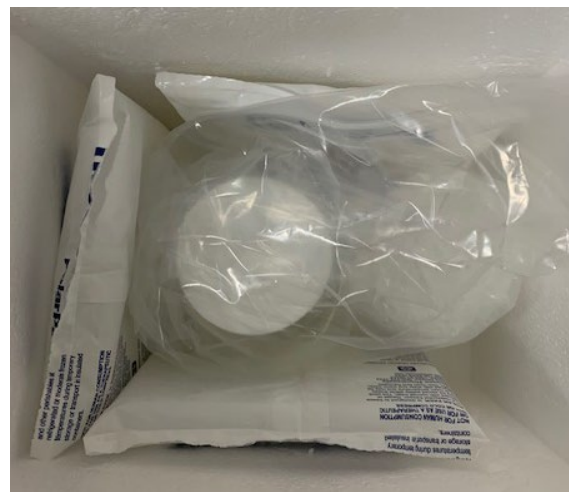


Figure 6 Deux blocs réfrigérants de chaque côté Figure 7 Trois blocs réfrigérants entourant le flacon



7. Placez le dernier bloc réfrigérant sur le dessus du flacon et couvrez-le avec de l'emballage de rembourrage afin de limiter le plus possible les mouvements.



Figure 8 Quatrième bloc réfrigérant placé sur le dessus

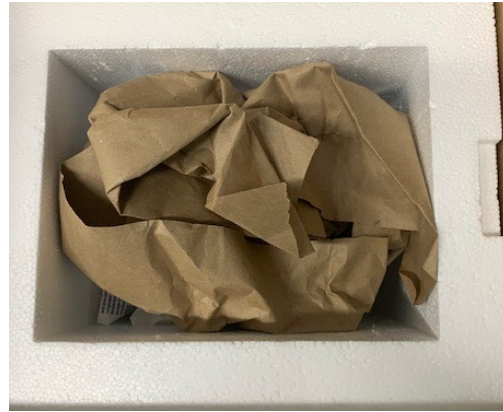
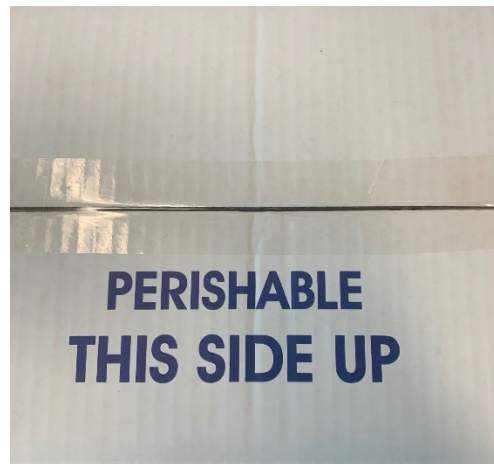
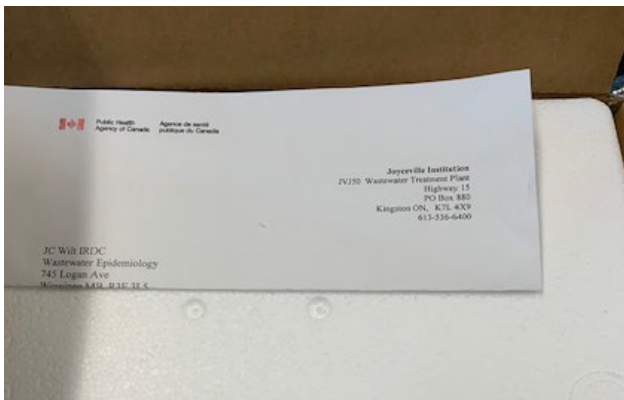


Figure 9 Ajout d'emballage de rembourrage pour éviter les mouvements

8. Mettez en place le couvercle sur la boîte isolante. Remplissez le formulaire de demande d'analyse et placez-le sur le dessus de la boîte isolante fermée. Rabattez d'abord les rabats latéraux, puis les autres rabats et scellez le point de rencontre des rabats avec du ruban d'emballage.





Public Health  
Agency of Canada

Agence de santé  
publique du Canada

**Expédition :**

Organisez un envoi express à l'adresse ci-dessous :

DEST. : D' Chand S. Mangat  
Agence de la santé publique du Canada  
JCWIDRC rm J1103  
1015, rue Arlington  
Winnipeg (Manitoba) R3E 3R2  
Tél. : 204-789-6508

Si vous avez des questions, veuillez les transmettre à l'adresse suivante : [chand.mangat@phac-aspc.gc.ca](mailto:chand.mangat@phac-aspc.gc.ca).